

Image not found or type unknown



Maîtrise du Dossier des Diagnostics Techniques

Par **JChris**, le **26/03/2019** à **11:45**

Bonjour. Mon notaire doit-il être compétent pour bien analyser le DDT (peut-elle dire qu'elle n'y connaît pas grand chose ?), et entre autres bien l'expliquer à son client, le conseiller. Je vous remercie d'avance. Jean-Christophe.